

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Les Avanchers-Valmorel le 19 juin 2017 à vingt heures, sous la présidence de Jean-Michel VORGER, Maire.

Étaient présents : Jean-Louis BAZIN - Mathieu CHENAL - Jean-Christophe GROGNIET - Marie GUNIE - Samuel LEDANOIS - Jean-Christophe MARTIN - Pierre MERMIN - Erika PIANI - Julie PONT - Annie RELLIER - Annie RELLIER-TISSERAND - Sylvie THOMAS - Annie VANDEKERCKHOVE - Jean-Michel VORGER

Le compte rendu du 4 avril 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

FINANCES

1 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Dépenses Investissement

Cpte 261	Titres de participation	+ 8 460,00
Cpte 2188	Immo corporelles	- 8 460,00
Cpte 2315	Opération 110 Voiries diverses	- 35 000,00
Cpte 2315	Opération 111 Enrobés	+ 20 000,00
Cpte 2315	Opération 131-Aménagement carrefour du Pré	+ 15 000,00

2 – ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur Le Maire présente l'état des produits irrécouvrables dressé par Monsieur le Receveur Municipal de Les Avanchers-Valmorel qui sollicite l'admission en non-valeur de divers produits pour un montant de 7 371.28 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'admettre en non-valeur sur le budget de l'exercice 2017 au compte 6541, les sommes figurant sur l'état joint.

3 – TARIFS REPAS RESTAURANT SCOLAIRE AU 1er SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, FIXE ainsi qu'il suit les prix des repas au restaurant scolaire à compter du 1^{er} SEPTEMBRE 2017

- carte nominative d'abonnement trimestriel	174.70 €
- carnet de 10 tickets (soit le ticket 4.50 €)	45.95 €
- ticket à l'unité	5.00 €
- carnet de 10 tickets Enseignants (soit le ticket 8.50 €)	80.50 €

Il est rappelé que les inscriptions se font obligatoirement le vendredi pour la semaine suivante.

4 - TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE 2017/2018

La commission scolaire informe de la constante augmentation de la fréquentation de la garderie. Le conseil décide donc de renouveler l'accueil des enfants scolarisés au groupe scolaire de la Croix de Fer avant et après l'école, et de ne pas appliquer d'augmentation des tarifs.

Période : Du 04 septembre 2017 au 06 juillet 2018, en dehors des périodes de vacances scolaires et des jours de grève.

Horaires : Les lundi – mardi – jeudi - vendredi : de 7h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h30
Le mercredi de 7h30 à 8h35 et de 11h45 à 12h30

Tarifs

	1er Trimestre du 04/09 au 22/12/2017	2ème trimestre du 08/01 au 06/04/2018	3ème Trimestre du 07/05 au 06/07/2018
Forfait matin et soir	282	217	178
Forfait matin	134	103	86
Forfait soir	242	186	151
Tarif matin :	2,40 €	Tarif soir :	5,40 €
Tarif mercredi midi :	1,80 €	Tarif à la ½ heure :	1,20 €

4 – CONVENTIONNEMENT ARTICLE L 342-1

Compte tenu de l'importance des études et engagements à prendre par la Commune, l'opérateur et la CCVA, ces derniers se sont rapprochés afin de formaliser les convergences d'intérêts des différents partenaires dans le cadre d'une convention au titre de l'article L342-1 et suivant du Code du Tourisme.

La convention liste les obligations et engagements réciproques des partenaires ainsi que les sanctions en cas de défaillance des parties.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention, et le charge de son application.

5 – ACQUISITION COMMUNE / JACQUEMOND – La Grange

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le projet de travaux pour la régularisation du tracé du chemin rural de La Grange. Pour ce, il convient de procéder à l'acquisition de divers tènements en bordure de ce chemin appartenant à Mme JACQUEMOND Huguette.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition foncière pour partie des parcelles :
ZM 473, 474 et 608 pour un montant de 420 €

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

1 – TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Dans l'attente de la parution éventuelle d'un décret pour l'organisation des rythmes scolaires à la rentrée 2017, ce sujet est reporté au prochain conseil municipal.

2 – CONVENTION POUR UN DEVELOPPEMENT DU DOMAINE VTT

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le projet de convention avec la CCVA, la Commune de La Léchère, Domaine Skiable de Valmorel, l'Office du tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche, le Groupement Pastoral des Avanchers, le Groupement Pastoral de Doucy et les professionnels locaux du VTT, ayant pour objectif la structuration de l'activité VTT, et entre autre la création de pistes VTT. Leur entretien et leur exploitation touristique.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la signature de la convention sus-visée.

3 – MARCHE VALMOBUS ETE 2017

Monsieur le Maire informe du renouvellement du marché de prestation de services avec la SPL Valmorel Gestion pour l'organisation d'un service de navettes bus gratuit pour la desserte de la station de Valmorel et des villages.

4 – MOTION SOUTIEN MAINTIEN TGI ALBERTVILLE

Monsieur le Maire informe le conseil de l'inquiétude des Avocats du Barreau d'Albertville quant au devenir du Tribunal de Grande Instance d'Albertville et de la Cour d'Appel de Chambéry, suite à la réforme de la carte judiciaire (réforme DATI). Le conseil Municipal propose d'adopter une motion de soutien pour le maintien du TGI d'Albertville.

5 – MOTION SOUTIEN CANDIDATURE PARIS JEUX OLYMPIQUES ETE 2024

La ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024. Monsieur le Maire propose d'apporter le soutien de la commune à la ville de Paris par une motion de soutien à ce que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

Le conseil entend:

Jean-Christophe GROGNIET : La sculpture du village de La Charmette a été entièrement sablée et re-traitée. Le conseil remercie les habitants du village pour ce travail.

Déplore la dégradation des chemins forestiers détruits suite aux coupes de bois au dessus de l'Empyrée et Bachals

Jean-Christophe MARTIN: Il sera rappelé les horaires de travail fixés dans le règlement de voirie aux entreprises effectuant des travaux sur la station durant la saison d'été.

Samuel LEDANOIS: L'ensemble du conseil félicite et remercie le comité de fleurissement, les associations, le personnel communal, qui ont participé au fleurissement de la commune par leur travail ou par des dons

Pour la seconde année, le jury du Concours Départemental des Villes et Villages fleuris passera dans l'été

Jean_Louis BAZIN: Les travaux du carrefour du Pré sont en cours et dureront tout l'été. Un alternant par feux tricolores devra être mis en place.

Le bulletin municipal sera distribué par la poste, à compter du 26 juin dans les boîtes à lettres

Si vous ne le recevez pas, merci de signaler ce dysfonctionnement en mairie

La séance est levée à 22h00